



TOGETHER
for a sustainable future

OCCASION

This publication has been made available to the public on the occasion of the 50th anniversary of the United Nations Industrial Development Organisation.



TOGETHER
for a sustainable future

DISCLAIMER

This document has been produced without formal United Nations editing. The designations employed and the presentation of the material in this document do not imply the expression of any opinion whatsoever on the part of the Secretariat of the United Nations Industrial Development Organization (UNIDO) concerning the legal status of any country, territory, city or area or of its authorities, or concerning the delimitation of its frontiers or boundaries, or its economic system or degree of development. Designations such as “developed”, “industrialized” and “developing” are intended for statistical convenience and do not necessarily express a judgment about the stage reached by a particular country or area in the development process. Mention of firm names or commercial products does not constitute an endorsement by UNIDO.

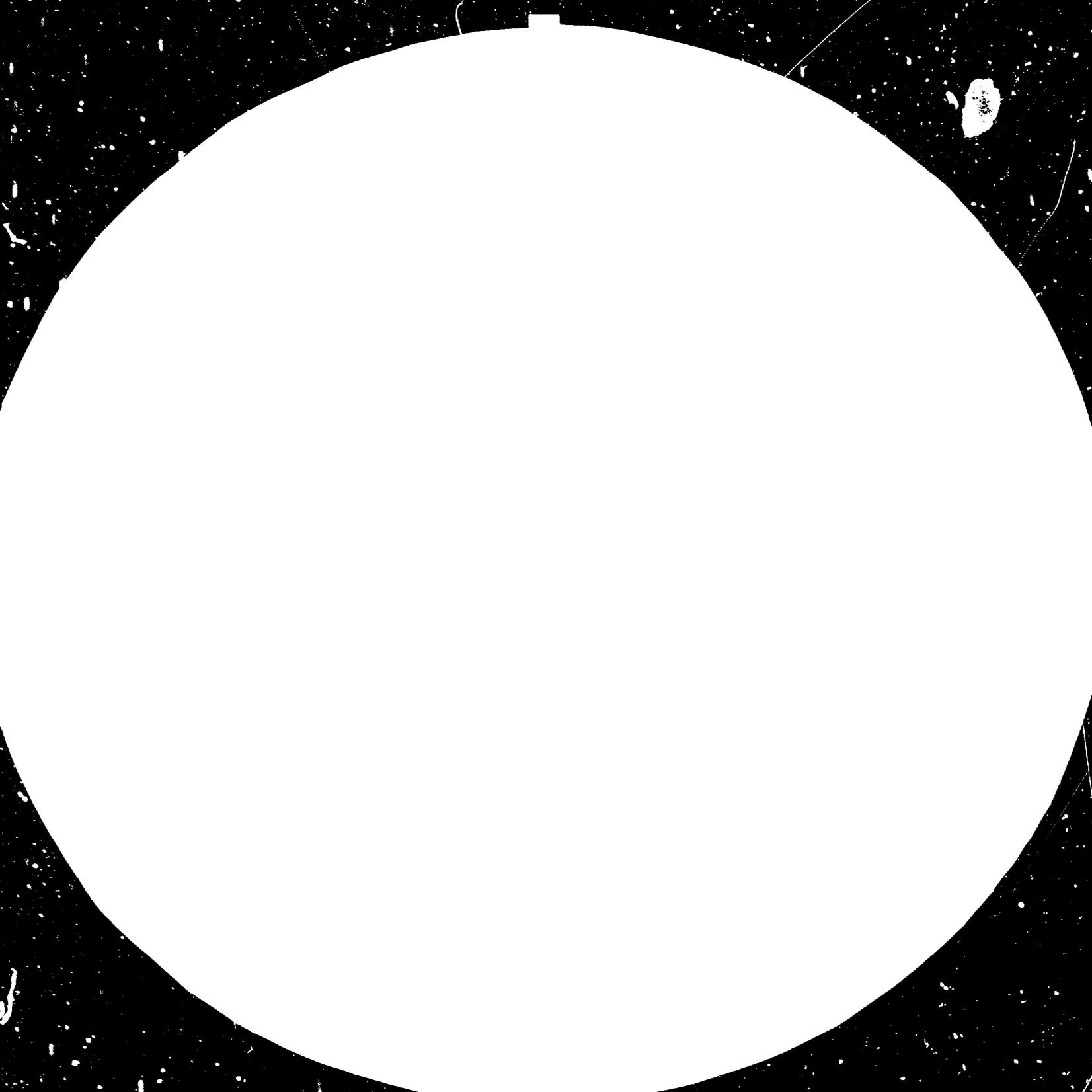
FAIR USE POLICY

Any part of this publication may be quoted and referenced for educational and research purposes without additional permission from UNIDO. However, those who make use of quoting and referencing this publication are requested to follow the Fair Use Policy of giving due credit to UNIDO.

CONTACT

Please contact publications@unido.org for further information concerning UNIDO publications.

For more information about UNIDO, please visit us at www.unido.org





28



32



36



40



MICROSCOPY RESOLUTION TEST CHART

NATIONAL BUREAU OF STANDARDS

GAITHERSBURG, MARYLAND 20899

U.S. GOVERNMENT PRINTING OFFICE



13443-F



Distr.
LIMITEE

ID/WG.415/4/PROVISOIRE*
14 mars 1984

Organisation des Nations Unies pour le développement industriel

FRANCAIS SEULEMENT
Original: ANGLAIS

Réunion sous-régionale sur la Promotion
de la coopération industrielle intra-
africaine dans le cadre de la Décennie
du Développement Industriel de l'Afrique **

Tunis, Tunisie, 7 - 10 mars 1984

RAPPORT FINAL

(Réunion sur la coopération
industrielle, Afrique du Nord).

* Traduction provisoire non révisée d'un texte n'ayant pas fait l'objet d'une mise au point rédactionnelle. Les appellations employées dans cette publication et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part du Secrétariat des Nations Unies aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones ou de leurs autorités ni quant au tracé de leurs frontières ou limites.

** Organisée conjointement par la CEA, l'OUA et l'ONUDI en coopération avec le Gouvernement de la République Tunisienne et l'Organisation Arabe pour le Développement Industriel.

V.84-83344

12/1

<u>CHAPITRE</u>		<u>PAGE</u>
	INTRODUCTION	1
I	PARTICIPATION	1
II	OUVERTURE DE LA REUNION	1
III	ORGANISATION DE LA REUNION	6
IV	ELABORATION ET MISE EN OEUVRE D'UN PROGRAMME SOUS-REGIONAL DE PROMOTION INDUSTRIELLE DANS LE CADRE DE LA DECENNIE DU DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL DE L'AFRIQUE	6
V	ADOPTION DU RAPPORT	17
VI	CLOTURE DE LA REUNION	17
ANNEXE 1	: LISTE DES PARTICIPANTS	
ANNEXE 2	: ORDRE DU JOUR DE LA REUNION	

INTRODUCTION

1. La réunion sur la promotion de la coopération industrielle intra-africaine dans la sous-région de l'Afrique du Nord, dans le cadre de la Décennie du Développement Industriel de l'Afrique, s'est tenue à Tunis, Tunisie du 7 au 10 mars 1984. Cette réunion était organisée conjointement par la Commission Economique pour l'Afrique (CEA), l'Organisation de l'Unité Africaine (OUA), et l'Organisation des Nations Unies pour le Développement Industriel (ONUDI), en collaboration avec le gouvernement tunisien, l'Organisation Arabe pour le Développement Industriel (OADI) et la ligue des Etats Arabes.

2. Cette réunion avait pour objet de permettre aux experts de la sous-région nord-africaine d'examiner, d'identifier et de sélectionner ensemble, les secteurs prioritaires et les projets devant faire l'objet d'une coopération industrielle multinationale. A cet effet, un programme initial pour la promotion industrielle intégrée de la sous-région a été élaboré par les secrétariats de la CEA, de l'OUA et de l'ONUDI, assorti de modalités d'exécution, et ces deux aspects ont été examinés au cours de la réunion.

I. PARTICIPATION

3. La réunion regroupait des experts en provenance des pays suivants: Algérie (observateur), Egypte, Mauritanie, Maroc, Sudan et Tunisie, y participaient également les représentants des organisations suivantes: l'Organisation Arabe pour le Développement Industriel (OADI), l'Organisation Arabe de Normalisation et de Métrologie (ASMO), la Fédération arabe des industries alimentaires, l'Union Arabe des Fabricants de Ciment et de Matériaux de Construction, le Centre Africain de Formation et de Recherche Administrative pour le Développement (CAFRAD), la ligue des Etats Arabes, et l'Organisation de la Ligue Arabe pour l'Education, la Science et la Culture. La liste des participants est indiquée à l'Annexe 1.

II. OUVERTURE DE LA REUNION

4. La réunion a été ouverte par M. Rachid Sfar, Ministre de l'économie nationale, qui a adressé de chaleureux souhaits de bienvenue aux participants au nom du Président et du Gouvernement de la Tunisie. Il a souligné l'importance toute particulière qu'il attache à l'élaboration d'un programme intégré de promotion du développement industriel et a remercié tout spécialement le Dr. Abd-El Rahman Khane d'avoir choisi Tunis pour la tenue de la réunion.

5. Il a salué les efforts déployés par le Dr. Khane en faveur des pays en développement à un moment où les relations Nord-Sud sont tendues. La coopération économique entre les pays industrialisés et pays en développement n'a pas répondu aux espoirs exprimés dans les différentes déclarations. L'écart entre pays industrialisés et pays en développement n'a pas été réduit de façon significative: à vrai dire, il semble même s'être élargi. La crise économique aigüe actuellement s'aggrave en raison du renforcement du protectionnisme

et des barrières commerciales placées par les pays industrialisés bien que ceux-ci aient proclamé leur adhésion aux principes du libre-échange.

6. Compte tenu du flux d'assistance financière vers les pays en développement, de la lourde dette extérieure sans cesse croissante de ceux-ci et de la prise de conscience croissante par eux de leur dépendance et de leur frustration due à la détérioration des relations Nord-Sud, une nouvelle répartition des fruits du développement s'avère nécessaire. En raison de la gravité de la crise, les problèmes complexes et les obstacles inhérents à cette crise appellent une solution radicale; d'ailleurs, ils peuvent être surmontés notamment en Afrique grâce à une approche commune faisant intervenir la mise en commun des ressources et la coopération avec les pays industrialisés.

7. Le Ministre a rappelé l'immense potentiel de l'Afrique et les formidables ressources humaines et matérielles de la région, lesquels constituent une bonne base pour la coopération. Bien que l'objectif visé, à savoir que la contribution industrielle mondiale doit être de 1,4% en l'an 1990 semble médiocre et même négligeable compte tenu des ressources disponibles, sa réalisation ne sera pas facile en raison des problèmes qu'il a évoqués. Cependant, elle peut être facilitée grâce à la volonté politique et à la détermination des pays à développer des accords commerciaux et à surmonter les problèmes aux niveaux national et international dans un esprit de coopération dénué de toute rivalité.

8. Grâce à ce genre de coopération, les pays de la sous-région ayant les mêmes problèmes peuvent accroître leur compétitivité et ainsi, non seulement avoir d'avantage accès aux marchés des pays développés mais lutter contre le dumping pratiqué par ces pays dans les pays en développement. Par ailleurs, a souligné le Ministre, il est nécessaire que les pays de la sous-région maîtrisent les technologies nouvelles et exploitent efficacement les ressources dont ils disposent. A cet égard, il a souligné l'importance que revêtent les projets multinationaux lorsque des intrants technologiques sophistiqués et des ressources financières considérables sont nécessaires pour desservir des marchés sous-régionaux. Un programme sous-régional intégré couvrant des industries à base minière, des industries chimiques, électro-mécaniques et dûment sous-tendu par la création progressive d'une assise technologique solide et des initiatives dans de nouveaux domaines comme la pharmacie, l'information, la génétique et la biotechnologie, pourrait assurer à la sous-région le degré d'autonomie dont elle a besoin.

9. Le Ministre a attiré l'attention sur les projets conjoints que la Tunisie a lancé en collaboration avec l'Algérie et le Maroc, et sur ceux qu'elle prévoit d'entreprendre conjointement avec la Jamahiriya Arabe Libyenne. Il a aussi parlé de l'importance des études qui ont été entreprises dans la sous-région par l'OADI par exemple, et a lancé un pressant appel en faveur de l'application des résultats de ces études.

10. En conclusion, il a réitéré ses remerciements à l'ONUDI et aux autres institutions spécialisées pour l'assistance qu'elles apportent à la région africaine, région qui comprend la majorité des pays les moins avancés. Il a exprimé l'espoir que la Quatrième Conférence Générale de l'ONUDI débouchera sur un consensus et avancera des propositions originales et constructives pour le développement industriel de l'Afrique. Il a dit qu'il considère la présente réunion comme une importante contribution au développement de l'Afrique, et a souhaité plein succès aux participants dans leurs délibérations et l'élaboration de propositions concrètes et de projets d'ordre pratique.

11. Le Dr. Abd-El Rahman Khane, Directeur exécutif de l'ONUDI, adresse ses plus sincères remerciements au gouvernement tunisien qui a bien voulu abriter la réunion et participé si généreusement à son organisation. Il a loué le rôle de premier plan que la Tunisie joue et continuera à jouer dans le développement politique et économique de l'Afrique sous la conduite de Son Excellence le Président Habib Bourguiba. Le fait que trois organisations intergouvernementales sous-régionales aient leur siège à Tunis témoigne du rôle crucial que la Tunisie joue dans la mobilisation des énergies de la région dans l'esprit de la Décennie du développement industriel de l'Afrique. Par ailleurs, il s'est particulièrement félicité de la coopération entre l'ONUDI, la CEA et l'OUA et du concours que l'OADI et la Ligue Arabe ont apporté à la réunion. La participation de ces organisations a été cruciale pour la promotion de la coopération industrielle intra-africaine dans la sous-région. Il a attiré l'attention sur le rôle que la coopération industrielle peut jouer dans l'accroissement de la participation de l'Afrique à la production industrielle mondiale comme cela est prévu dans le Plan d'Action de Lagos.

12. Par ailleurs, il a fait observer que le programme de promotion industrielle intégré soumis à la réunion était strictement un programme initial qui devait être revu à intervalles réguliers et adapté aux principaux besoins de la sous-région. Il a souligné la nécessité d'intensifier les consultations entre les différents pays, car bien qu'elle soit délicate et difficile, la coopération industrielle multinationale peut entraîner un développement sous-régional plus harmonieux et dans le programme initial, une attention particulière a été accordée au partage de marchés afin que les économies d'échelle essentielles soient assurées.

13. Le Docteur Abd-El Rahman Khane a attiré l'attention sur le fait que l'efficacité du programme dépendra de la capacité à traduire dans les faits la volonté politique des pays concernés et sur le rôle de premier plan que doivent jouer les pays qui ont été choisis comme lieu d'exécution des divers projets multinationaux. Il a également parlé de l'importance des activités de suivi à entreprendre par les pays concernés et les organismes coordonnateurs. A cet égard, a-t-il dit, il serait nécessaire de mener des études de préinvestissement détaillées, d'entreprendre des activités de promotion des investissements et d'entamer des négociations financières avec les investisseurs éventuels. Il a insisté sur le rôle crucial que doivent jouer non seulement les organisations africaines multinationales à caractère régional ou sous-régional mais aussi les institutions financières de la sous-région. Il a promis que l'ONUDI continuerait à aider les pays de la sous-région, dans la mesure de ses moyens, à l'élaboration, la promotion, l'exécution et au contrôle du programme intégré initial qui sera adopté à la réunion. Il a également invité les institutions financières de la sous-région à joindre leurs efforts à ceux de la Banque Africaine de Développement (BAD), pour l'élaboration, la promotion et l'exécution des projets adoptés à la réunion.

14. Il a informé la réunion que la quatrième conférence générale de l'ONUDI se tiendrait à Vienne en Autriche, du 2 au 18 août 1984, et que lors de cette réunion, une attention particulière serait accordée aux problèmes et aux besoins de l'Afrique ainsi qu'à la Décennie du développement industriel de l'Afrique. Il a donc demandé instamment aux pays africains de participer activement à la prochaine conférence des Ministres africains de l'industrie et à la prochaine conférence générale de l'ONUDI afin de s'assurer que les intérêts de l'Afrique soient pris en compte dans les recommandations qui seront

faites. Le renforcement de l'ONUDI devant être particulièrement avantageux pour l'Afrique, il a aussi demandé instamment aux pays africains de continuer à participer activement aux efforts entrepris pour finaliser la transformation de l'ONUDI en une institution spécialisée des Nations Unies. Il a dit qu'il espère que cette participation active s'étendra aux activités de la nouvelle organisation dès sa création. Pour conclure, le Dr. Khane a réaffirmé l'importance cruciale qu'il attache à la réunion et la nécessité de déployer un effort spécial au cours de la décennie pour le développement industriel de l'Afrique afin que la région puisse occuper la place qui lui revient dans la prospérité globale des nations.

15. Parlant au nom de Son Excellence le Dr. Peter Onu, Secrétaire Général par intérim de l'OUA, M. E.B. Akpan, Chef de la Division des Affaires économiques a exprimé sa gratitude au Gouvernement et au peuple tunisien qui ont bien voulu accueillir la réunion et pour leur généreuse hospitalité. Il a parlé de l'esprit de collaboration qui a prévalu lors des réunions précédentes et a dit qu'il considère la présente réunion comme une tentative d'expression de l'engagement de l'ensemble des gouvernements africains et de leur détermination souvent réitérée à coopérer. Cette réunion, a-t-il dit, donne l'occasion de choisir entre l'indépendance économique réalisée grâce à une autosuffisance collective, et le maintien des anciennes approches et stratégies qui ont entraîné les pays dans une impasse. Les erreurs du passé dont on se souvient plus facilement que les réussites, devraient non pas dissuader les pays de la sous-région de se lancer dans la coopération multinationale, mais plutôt leur montrer les fautes qu'ils doivent éviter. Il convient donc que les gouvernements élaborent des accords de coopération qui faciliteront la mise en oeuvre du programme de la Décennie et prendront en considération les différents systèmes économiques, sociaux et politiques de la sous-région.

16. La présente réunion a essentiellement pour but de promouvoir la coopération intra-africaine en ce qui concerne la mise au point et l'exécution de projets industriels moteurs multinationaux. Il a émis l'espoir qu'après un examen critique des domaines où les projets industriels moteurs multinationaux et les projets d'appui connexes seront réalisés, la réunion - à l'instar de celles qui se sont tenues plus tôt pour les sous-régions de l'Afrique orientale et australe, occidentale et centrale - propose un programme initial intégré de promotion industrielle pour la sous-région ainsi que les moyens de sa mise en oeuvre. Il a vivement plaidé en faveur d'une réflexion et d'un examen approfondis et réalistes des objectifs que les gouvernements se sont fixés et a lancé une mise en garde contre l'extension exagérée du concept d'industries motrices.

17. Il a également appelé l'attention de la réunion sur les actions qu'il conviendrait d'entreprendre au niveau national et sur les responsabilités que l'exécution des projets multinationaux impose aux Etats participants, en particulier les pays chefs de file. Il faudrait en outre parvenir à un accord sur les arrangements concernant par exemple la promotion conjointe et la négociation avec les sources de financement extérieurs pour éviter le double emploi. Il a relevé le rôle majeur que peuvent jouer les organisations économiques régionales et sous-régionales, en particulier la Banque Africaine de Développement (BAD), dans l'appui qu'elles apportent au programme intégré pour la promotion industrielle de la sous-région qui, grâce à l'intégration sectorielle, permettrait de créer une communauté économique africaine conformément à l'Acte Final de Lagos.

18. Parlant au nom du Prof. Adebayo Adedeji, Secrétaire exécutif de la CEA, M. F. Rutaiwa, Chef de la Section du Développement industriel, Division conjointe de l'industrie CEA/ONUUDI, a exprimé sa gratitude au Gouvernement et au peuple tunisiens pour leur hospitalité et pour les excellentes facilités qu'ils ont fournies à la réunion, facilités qui vont, sans aucun doute, contribuer à son succès. Puis il a indiqué brièvement les efforts entrepris conjointement par les secrétariats de la CEA, de l'OUA et de l'ONUUDI pour contribuer à l'exécution du programme pour la Décennie du développement de l'Afrique et à la création des industries motrices et des industries basées sur les ressources disponibles. Ensuite, il a indiqué les objectifs de la présente réunion en attirant l'attention des participants sur les principes fondamentaux qui soutiennent l'industrialisation auto-entretenu, avant de souligner qu'en raison de l'insuffisance des ressources et des moyens dont disposent les pays de la sous-région et les secrétariats des trois institutions, les projets à examiner devraient être limités aux projets que les gouvernements considéreront comme susceptibles d'avoir une incidence maximale sur l'économie et capables de créer des facteurs de production vitaux dans les zones prioritaires liées aux besoins de base. Il a lancé une mise en garde contre le choix d'une pléthore de projets dont le caractère multinational pourrait être douteux. Il faudrait veiller aux dimensions stratégiques des projets. A cet égard, il a appelé l'attention de la réunion sur les critères de sélection des projets multinationaux/sous-régionaux moteurs qui étaient annexés au document principal soumis à la réunion.

19. En conclusion, M. Francis Rutaiwa a souligné que la réussite de la mise en oeuvre de ces projets et d'autres programmes dépend de l'engagement des Etats-membres, et a relevé l'importance fondamentale que revêt la coopération industrielle intra-africaine. En effet, si les pays de la sous-région sont prêts à mettre en commun leurs ressources et à réaliser des projets multinationaux, non seulement ils surmontent les contraintes qui entravent actuellement leur développement industriel, mais ils contribueront également à assurer une industrialisation autonome et auto-entretenu.

20. Parlant au nom du Secrétariat de la Ligue des Etats Arabes, M. Ibrahim Ben Barka s'est félicité de la tenue de la réunion qui avait une grande importance et dont on attendait des résultats positifs qui contribueraient aux efforts communs de développement de cette zone vitale du monde Afro-Arabe. Il considérait que l'industrialisation était la pierre angulaire du développement économique et un moyen efficace de surmonter les difficultés que rencontrent les pays arabes et africains en matière de développement. Dans ce but, la stratégie économique arabe conjointe adoptée par le sommet d'Amman de 1982 et le Plan d'Action de Lagos ont accordé la plus haute priorité à l'industrialisation comme étant le fondement des efforts de développement, de libération et d'intégration. Il a souhaité un plein succès à la réunion dans ses efforts pour élaborer des propositions et des projets concrets et constructifs qui contribueront à assurer la prospérité du monde Afro-Arabe, conformément aux objectifs communs des Plans d'Action d'Amman et de Lagos.

21. Parlant au nom de l'Organisation arab pour le Développement industriel (OADI), M. Yousif Al-Khanaty a adressé aux participants de chaleureux souhaits de bienvenue au nom du Directeur général de l'OADI et remercié le Ministre d'avoir ouvert la réunion. Puis il a remercié le Gouvernement et le peuple tunisiens pour leur contribution à l'organisation de la réunion dont il espère qu'elle sera couronnée de succès. La réunion représente, en effet, une étape importante vers la réalisation de l'intégration économique dans le monde arabe, laquelle constitue l'objectif fondamental de son organisation.

22. Les participants, a-t-il déclaré, doivent identifier les critères convenables pour la sélection des projets industriels de la sous-région en vue d'assurer la réussite de leur mise en oeuvre sur la base de sociétés à participation et de projets bilatéraux et multinationaux. En outre, les politiques de commercialisation, les prix et les obstacles au commerce dans les diverses sous-régions doivent être examinés attentivement car ils entravent la réussite des projets. Les résultats de la réunion, ainsi que les études intensives menées actuellement dans la sous-région, seront examinés à la prochaine Conférence des Ministres arabes de l'Industrie dont les délibérations contribuent à assurer le développement industriel de l'Afrique et à promouvoir davantage la coopération arabo-africaine.

III. ORGANISATION DE LA REUNION

23. M. Ali Kaaref (Tunisie) a été élu Président, M. Mahmoud Sami Darwish (Egypte), Vice-Président, et M. Yousif Al-Khanaty (OADI), Rapporteur.

Adoption de l'ordre du jour et organisation du travail

24. L'ordre du jour (voir annexe 2) a été adopté. Il a été convenu de tenir toutes les réunions en plénière et de ne former des groupes de travail qu'en cas de besoin. Il a également été convenu d'inclure la Mauritanie parmi les pays de la sous-région et de faire des renvois, si nécessaire, bien que ce pays

ait été inscrit dans le programme destiné à la sous-région de l'Afrique de l'Ouest, sur la base de la classification faite par l'OUA et la CEA, et qu'il ait participé à la réunion sous-régionale tenue à Abidjan. Il a été reconnu, toutefois, que la Mauritanie a des liens étroits avec l'Afrique du Nord et qu'elle sera par conséquent associée au programme intégré de promotion industrielle de cette sous-région.

IV. ELABORATION ET MISE EN OEUVRE D'UN PROGRAMME DE PROMOTION INDUSTRIELLE SOUS REGIONALE DANS LE CADRE DE LA DECENNIE DU DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL DE L'AFRIQUE

25. En présentant le document, un représentant du secrétariat a indiqué la manière dont les projets proposés ont été choisis. Des lettres avaient été adressées aux gouvernements pour leur demander de soumettre des projets et une étude détaillée avait également été faite des programmes d'assistance technique en cours de la CEA et de l'ONUDI, mettant un accent particulier sur les études de pré-factibilité et de factibilité; cette étude portait aussi sur les programmes de développement sectoriel préparés dans le cadre des MULPOC. En plus deux consultants ont visité les pays de la sous-région et obtenu vingt-cinq projets qui, en même temps que les autres projets, ont été examinés sur la base des critères contenus dans l'Annexe 1 et approuvés par les réunions sous-régionales précédentes. Les projets décrits dans le document représentaient le résultat du processus de sélection, étant toutefois bien entendu que des projets supplémentaires pourront être soumis au cours de la présente réunion.

26. Le document soumis aux participants comprend cinq parties. Le chapitre I décrit brièvement la structure et la situation économique globales de l'Afrique, en faisant ressortir les points saillants du Plan d'Action de Lagos et du Programme pour la Décennie du Développement Industriel de l'Afrique. Le Chapitre II traite de la structure industrielle actuelle de la sous-région et décrit la coopération au niveau sous-régional.

27. Le chapitre III traite du concept des industries motrices basées sur les ressources disponibles et les industries mécaniques qui offrent de nombreuses possibilités de coopération multinationale. Cinq sous-secteurs industriels stratégiques: agro-industries et industries liées à l'agriculture, industries mécaniques, textiles, chimiques et des matériaux de construction - sont décrits dans le document qui donne des résumés des domaines et services qui appuient le développement industriel.

28. Le chapitre IV contient le programme initial de promotion industrielle intégrée mis au point à partir de projets, d'idées de projets et de concepts de projets nationaux qui nécessitent une coopération multinationale, et qui ont été regroupés en sous-programmes. Vingt projets moteurs stratégiques et trois projets d'appui ont été identifiés, pour lesquels il conviendrait de dégager des priorités en tenant compte des possibilités de mise en oeuvre des projets soit à court/moyen terme (0-10 ans) soit à long terme (10 ans ou plus). Le chapitre V propose une stratégie et des modalités d'exécution du programme aux niveaux national et sous-régional et indique le rôle des gouvernements et des organisations intergouvernementales ainsi que celui des organismes coordinateurs et d'autres agences.

29. L'attention de la réunion a été attirée sur l'importance des projets d'appui dans des domaines tels que la mise en valeur des ressources humaines et sur la nécessité de coordonner la mise en oeuvre des projets aux niveaux national et sous-régional. L'attention de la réunion a été attirée sur l'importance d'établir un système de protection harmonisé au niveau de la sous-région et il a été convenu d'en faire référence au paragraphe 39 du programme initial pour la promotion industrielle de la sous-région de l'Afrique de Nord. L'accent a également été mis sur le fait que les projets entrepris grâce à la coopération multinationale et qui assurent l'exploitation effective des ressources locales, la création de marchés plus étendus, la réduction des coûts de production, et la promotion de la coopération et du commerce intra-africain doivent être sélectionnés avec un soin particulier afin d'éviter l'élaboration d'un programme trop lourd.

30. Décrivant le concept d'industries motrices, un représentant du Secrétariat a attiré l'attention de la réunion sur la définition contenue dans le document intitulé "Directives en vue des actions prioritaires à entreprendre au cours de la phase préparatoire" (ID/310), et relevé les caractéristiques des industries motrices basées sur les ressources disponibles et les industries mécaniques. On a également attiré l'attention sur la nécessité pour les pays de prendre des mesures pour l'approbation officielle des projets adoptés à la réunion, et assurer leur mise en oeuvre effective. Il convient aussi de réajuster les plans nationaux de développement pour assurer un développement intégré complémentaire, tout en prenant des mesures visant à assurer la disponibilité de la main d'oeuvre, des fonds et des matières premières nécessaires à la production.

CHAPITRES I - III

31. Au lieu d'étudier les trois chapitres du document paragraphe par paragraphe, il a été jugé plus utile de décrire la situation industrielle et les activités de planification en cours dans chaque pays de la sous-région et d'examiner l'importance pour la sous-région de chaque secteur moteur et d'appui décrit dans le document.

32. L'expert de la Tunisie a indiqué que son pays a travaillé sur la base de plans quinquennaux. Bien que la Tunisie soit un pays agricole, l'industrie alimentaire reste peu développée. Ainsi, dans le plan en cours, la priorité est accordée au développement du secteur agricole et de l'industrie alimentaire qui à leur tour nécessitent le développement du machinisme agricole y compris des moyens de transport. La Tunisie a mis au point une série de projets conjoints avec les pays voisins et des négociations sont en cours avec l'Algérie et la Libye pour la création d'un programme intégré de production des équipements agricoles.

33. S'agissant de l'industrie métallurgique, l'expert a attiré l'attention des participants sur la faible quantité des ressources minérales (à l'exception du phosphate) disponibles en Tunisie, et fait part de la volonté de son pays de collaborer avec les pays voisins disposant de ressources minérales. Dans le secteur industriel, la plus haute priorité est actuellement accordée aux industries mécaniques. Depuis 1980, la Tunisie a eu de nombreuses consultations avec le Maroc sur les machines à travailler le bois et le métal, avec l'Algérie sur les moteurs Diesel et avec la Jamahiriya Arabe Libyenne sur les compresseurs pour réfrigérateurs. Dans le sous-secteur chimique, la Tunisie, qui a créé quelques huit projets nationaux, met actuellement au point de nouveaux projets avec le Soudan pour la production d'engrais à base de phosphate. De plus, la Tunisie est un pays exportateur de nouvelles technologies liées au secteur chimique. Quant aux matériaux de construction, des co-entreprises sont en train d'être créées avec l'Algérie pour la production de ciment blanc et de lithophone.

34. En réponse à une question sur les mécanismes mis au point en Tunisie pour la réalisation desco-entreprises, il a été expliqué que la confiance en son partenaire était une condition essentielle. Des traités, des conventions et des accords de coopération ont été signés avec l'Algérie et le Maroc pour la libre circulation des personnes, des capitaux et des biens. Des comités sectoriels conjoints ont également été créés avec l'Algérie, la Jamahiriya Arabe Libyenne et le Maroc afin d'étudier des idées de projet et des programmes, et d'identifier les agences d'exécution pour ces projets; une haute commission mixte décidait de leur financement. Le choix du site était déterminé sur la base des études de faisabilité, sauf pour les industries mécaniques pour lesquelles les décisions sont prises après consultations tenues sur la base des règles de réciprocité et égalité.

35. L'expert du Soudan a déclaré que dans son pays, qui est essentiellement agricole, l'accent a été mis sur le secteur agricole et que des projets intégrés sont exécutés conjointement avec l'Egypte, surtout dans le domaine de la production de tracteurs et de l'équipement agricole. Les activités industrielles actuelles comprennent des sucreries, des unités de production de l'huile végétales, de textile et de cuir, et des cimenteries. Il a également souligné la nécessité de développer les capacités locales afin de surmonter les difficultés dues à la pénurie d'énergie et de main-d'oeuvre qualifiée.

36. Dans le cadre du consensus intervenu quant à l'invitation faite aux représentants des différents pays à brosser un tableau sommaire du processus d'industrialisation et de coopération dans leurs pays respectifs, l'observateur algérien a souligné que les premières années de l'indépendance ont été consacrées à la maîtrise des leviers nationaux de l'économie: création de structure nationale, nationalisations, création d'une monnaie nationale. Un pré-plan a été lancé au cours des années 1967-1970. C'est par ce biais que le concept d'industries industrialisantes" a été forgé. La valorisation des richesses nationales essentiellement minières et pétrolières a été toujours et demeure au coeur des préoccupations des planificateurs nationaux. A titre d'exemple, on peut citer le seul secteur pétrochimique qui a une capacité de traitement de plus de 20 millions de tonnes de pétrole et d'une centaine de milliards de m³ de gaz. En ce qui concerne le secteur mécanique, les planificateurs se sont préoccupés, dès sa naissance, d'une intégration maximum de ses activités. C'est ainsi que l'Algérie produit l'essentiel de ses besoins en matière de moyens de transport (camion, bus et wagons de marchandises) et également dans le domaine de la production de matériel de travaux publics et agricole.

37. L'observateur a porté à la connaissance de la réunion que de nombreux projets de coopération ont été réalisés ou sont sur le point de l'être avec des pays maghrébins: Mauritanie, Tunisie et Lybie. A cet effet un outil bancaire chargé des problèmes de développement de la coopération a été mis en place. Il s'agit de la Banque de Coopération du Maghreb Arabe (BCMA). Cette banque qui a été créée à parité avec la Tunisie demeure ouverte aux autres pays du Maghreb. En ce qui concerne les problèmes de spécialisation et de complémentarité, ces concepts font actuellement l'objet d'approches tant du côté Tunisien que du côté Algérien.

38. L'expert du Maroc a souligné que dans son pays, la planification industrielle relevait d'avantage d'une planification sectorielle que d'une planification intégrée. Il a fait remarquer que le secteur industriel était essentiellement tourné vers la production de biens de consommation faisant intervenir peu de relations intersectorielles et destinés au marché intérieur. Il existe cependant des industries de base dont les résultats sont satisfaisants surtout dans les domaines suivant: transformation des engrais pour la valorisation des exportations traditionnelles marocaines industries pétrochimiques; fonderies; industrie sucrière qui satisfait 60% des besoins dans l'attente de la réalisation de l'autosuffisance totale; matériaux de construction: les productions sont importantes et le Maroc est depuis deux ans exportateur net en ciment; industrie pharmaceutique qui couvre actuellement 80% des besoins.

39. L'expert de la Mauritanie a fait remarquer que son pays est riche en minerais de fer de haute teneur. Son pays, qui exportait auparavant tout son minerai à l'état brut, développe actuellement avec les pays voisins et en particulier l'Algérie, des co-entreprises pour la fabrication des produits métalliques. Il a attiré l'attention sur la raffinerie de sucre créée en collaboration avec l'Algérie, la création d'une cimenterie en collaboration avec la Chine et le programme de développement de la pêche entrepris notamment avec l'Algérie et la Tunisie.

40. L'expert de l'Egypte a indiqué que le développement industriel de son pays avait commencé à la fin du siècle dernier. L'industrialisation s'était initialement concentrée dans l'industrie textile et le tissage utilisant le coton disponible localement. Ces activités industrielles jouent encore un rôle important et ont été élargies aux fibres synthétiques. Dans le secteur métallurgique, l'Egypte produit 850.000 tonnes d'acier par an et compte accroître sa production en collaboration avec la British Steel Corporation. Elle se propose également de produire de la fonte (3 millions de tonnes par an) en utilisant une technologie japonaise non polluante. Dans le secteur mécanique l'Egypte fabrique des voitures automobiles en collaboration avec l'Italie et dispose d'unités de fabrication d'autobus, de camions et de tracteurs. L'Egypte fabrique également des postes de radio et de télévision ainsi que des appareils électriques. Dans le secteur chimique, l'Egypte est autonome en matière de production d'engrais phosphatés et azotés qu'elle exporte vers l'Europe. L'Egypte est également un gros producteur de produits pharmaceutiques et l'ONUDI lui a apporté une assistance pour la création d'usines de pesticides de haute qualité. Un autre projet important est la production de composants plastiques pour les systèmes d'irrigation ce qui a contribué sensiblement à améliorer l'efficacité du secteur agricole.

41. Après avoir décrit les programmes liés à la production du ciment et des matériaux de construction dérivés de la tourbe, l'expert de l'Egypte a relevé que dans le cadre du plan quinquennal actuel (1982-1986), les investissements réalisés dans l'industrie qui se sont élevés à 9,5 millions de livres égyptiennes pendant la première année du plan devraient atteindre 15 milliards de livres en 1986. L'Expert a insisté sur le fait que le développement industriel de l'Egypte s'est fortement accéléré grâce à la création, en coopération avec le PNUD et l'ONUDI, de centres de recherche et de développement et d'instituts

de formation dans des domaines clefs comme l'électronique, les plastiques, la mécanique, la normalisation, la prévention et les infrastructures. Il a invité tous les pays de la sous-région à utiliser ces institutions. Il a également tiré l'attention des participants sur la nécessité d'élaborer des projets de coopération bilatéraux et multilatéraux et a cité des exemples comme la coopération avec le Soudan pour la production de tracteurs, d'acier, de carreaux de marbre, de cuir, de meubles et de verre, avec la Zambie pour la fabrication du cuivre, et avec la Tanzanie pour la fabrication de meubles en bois.

42.A la suite de ces exposés sur les pays de la sous-région, les participants ont abordé certains sujets d'intérêt commun relatifs aux secteurs industriels moteurs prioritaires décrits dans le document. Ils ont reconnu l'importance primordiale du sous-secteur agro-industriel, en particulier pour y attendre

l'autosuffisance alimentaire, objectif prioritaire dans le Plan d'Action de Lagos. En guise d'exemple, l'expert de l'Egypte a souligné que dans les années 60, son pays avait mis un accent particulier sur le développement industriel au détriment du développement agricole. Ce qui a entraîné qu'aujourd'hui l'Egypte doit importer des denrées alimentaires pour satisfaire ses besoins. Ceci souligne l'importance de promouvoir l'agriculture par le développement du secteur agro-industriel. Il a été également décidé de mentionner la pêche dans le paragraphe 27, compte tenu de la richesse de la sous-région en ressources halieutiques (en particulier en Mauritanie).

43. Le rôle important joué par l'industrie textile dans la sous-région a été reconnu. Etant donné la politique protectionniste actuelle adoptée par les pays de la CEE qui étaient auparavant les principaux importateurs de vêtements en provenance de la sous-région, il était nécessaire de créer de nouveaux marchés sous-régionaux afin de compenser la chute des exportations vers ces pays. En outre, la sous-région dispose d'un important potentiel de production de fibres synthétiques compte tenu de ses vastes ressources en gaz et en pétrole; toutefois, les lourds investissements nécessaires à l'implantation d'usines de production de fibres synthétiques ne peuvent s'obtenir qu'à l'échelle sous-régionale. L'attention des participants a été également attirée sur un projet conjoint Maroc-Tunisie pour la production de popeline et sur trois autres projets textiles entre la Tunisie et la Libye. Il a donc été décidé d'inclure dans le document un paragraphe sur le sous-secteur de l'industrie textile.

44. Le sous-secteur mécanique a été considéré comme étant un important facteur de développement de la sous-région qui est déjà à un stade avancé d'industrialisation. Il a été constaté que la sous-région et le Nigéria fournissent 60 pour cent de la production industrielle totale de l'Afrique. L'attention a été en particulier attirée sur le rôle primordial de l'industrie de l'équipement électrique et il a été décidé de mentionner l'industrie automobile dans le paragraphe 29.

45. Les participants ont également débattu de la nécessité d'identifier et d'examiner les potentialités offertes par chaque secteur dans chaque pays avant d'entreprendre le choix et la promotion de projets sous-régionaux. Cette approche assurerait l'efficacité et la complémentarité des projets sous-régionaux. A cet égard, il a été jugé utile d'ajouter aux paragraphes relatifs aux sous-secteurs moteurs des informations sur les ressources disponibles dans chaque pays.

46. Il a été reconnu que les domaines d'appui comme la technologie, la formation, l'énergie, la normalisation, l'infrastructure institutionnelle commerciale, tout comme les transports et les communications sont la clef d'un développement industriel réel. Une attention particulière a été attirée sur la nécessité d'harmoniser les normes au sein de la sous-région et il a été fait mention d'un document publié par l'ASMO (Organisation Arabe de Normalisation et de Métrologie) sur ce sujet. L'attention de la réunion a été attirée sur l'existence dans la sous-région d'un grand nombre d'instituts de recherche et développement et d'institutions de formation qui peuvent contribuer au perfectionnement de la main-d'oeuvre industrielle. La réunion a jugé qu'il

était essentiel d'utiliser plus efficacement ces organismes, notamment dans la mise en oeuvre du programme de promotion industrielle intégrée de promotion industrielle de la sous-région. Il a été reconnu qu'il y a un manque de renseignement sur ces d'institutions et L'ONUUDI, la CEA et l'OUA en coopération avec l'AIDO (Organisation arabe pour le Développement industriel) devraient procéder à une évaluation et à un inventaire de ces institutions. A cet égard il a été indiqué que cette activité pourrait être menée dans le cadre du projet d'appui décrit dans les profils S1 et S2 (voir paragraphe 69 ci-dessous). On a également attiré l'attention de la réunion sur un répertoire des instituts africains de formation et sur un autre sur les experts africains que le système panafricain de documentation et d'informatique (PADIS) a publié.

Programme initial intégré de la promotion industrielle

47. Avant d'aborder l'examen des projets industriels, les participants ont examiné et retenu les critères énumérés dans l'Annexe I, en soulignant qu'une attention particulière doit être accordée à la rentabilité économique. Il faudrait également tenir compte de certains facteurs, comme par exemple, les offres de fournisseurs d'équipements, en matière de formation, l'adaptation des technologies fournies, leur impact sur l'environnement et l'utilisation rationnelle de l'énergie.

Industrie mécanique

Sous-programme du machinisme et de l'équipement agricoles

Profil de Projet No. 1.: Création d'usines de montage de tracteurs, Egypte et Soudan

48. L'expert de l'Egypte a présenté le projet, en soulignant qu'il contribuera directement à l'augmentation de la production des denrées alimentaires. L'Egypte et le Soudan constitueront les principaux marchés et l'excédent de la production sera offert aux autres pays de la sous-région. L'expert a confirmé que l'énergie est disponible, et que les deux pays fourniront le capital et la main-d'oeuvre et se partageront la production. Par ailleurs, la participation des autres pays de la sous-région au projet est la bienvenue.

49. Au cours des débats qui ont suivi, il a été recommandé d'envisager le montage de tracteurs plus puissants (jusqu'à 115 CV) qui augmenterait les possibilités de vente de ces engins à l'intérieur de la sous-région où certains pays ont besoin de tracteurs à grand rendement. On a également attiré l'attention de la réunion sur la possibilité de sous-traiter la fabrication de certaines composantes et de certaines pièces de rechange dans les autres pays de la sous-région, ou de formuler à nouveau le projet afin de le relier à celui qui est décrit dans le profil Nr. 4 intitulé: " Construction d'une usine de fabrication de moteurs diesel, Tunis".

50. En dernière analyse, on s'est accordé à reconnaître que le projet revêt un caractère sous régional et il a été recommandé de l'inclure dans le programme pour une exécution à court/moyen terme.

Profil de Projet No. 2 "Fabrication de pompes d'irrigation

51. L'expert de la Tunisie a indiqué que le Centre National des Etudes Industrielles venait de terminer une étude de la demande et de la production de ce secteur en Tunisie, dont les conclusions devront être rapprochées avec celles d'une étude similaire menée au Maroc. Il a également relevé que les

importations de pompes ont considérablement augmenté au cours des cinq dernières années et a insisté sur la nécessité de développer les capacités locales de fabrication. Il a été décidé d'inclure le projet dans le programme pour une exécution à court/moyen terme.

Sous-programme des transports routiers et par chemins de fer
Profil de Projet No. 3: "Fabrication de moteurs diesel pour tracteurs, camions et bus"

52. L'expert du Maroc a présenté le projet pour lequel on ne dispose pas de données précises. Il a été confirmé que le projet, était au stade de la conception et il a été recommandé d'étudier la possibilité d'une coopération avec l'Egypte. Il a été recommandé d'inclure le projet dans le programme pour une exécution à long terme.

Profil de Projet N.O. 4: "Construction d'une usine de fabrication de moteurs diesel, Tunisie"

53. L'observateur algérien a fourni des informations supplémentaires sur le projet, en particulier au sujet du partage des marchés. La gamme étendue de moteurs fabriqués sera utilisée surtout dans le secteur agricole. Les chiffres avancés pour le rendement de l'usine sont fondés sur une étude de factibilité menée par le Centre National Tunisien des Etudes Industrielles. A la lumière des informations données, il a été recommandé de retenir le projet dans le programme pour une exécution à court/moyen terme.

Sous-programme des machines-outils et des machines connexes
Profil de Projet No. 5: "Fabrication de tours à métaux et de fraiseurs", Maroc

54. L'expert du Maroc a indiqué que l'usine est déjà opérationnelle, mais fait face à une vive concurrence de la part des fabricants qui pratiquent le dumping. On a souligné que le projet pourrait aussi s'efforcer de desservir les marchés égyptien et soudanais. L'expert de la Tunisie a indiqué que les deux pays promoteurs du projet avaient convenu de lever les barrières douanières. En outre, le projet qui est à ses débuts comprend actuellement l'assemblage de machines outils ce qui permet l'acquisition du savoir faire technique nécessaire pour leur fabrication. Les chiffres d'investissement cités ont été estimés il y a deux ans et on prévoit que la capacité sera supérieure à celle indiquée dans le profil de projet dans le cas d'une production avec deux équipes.

55. Au cours des débats, on a suggéré que la fabrication locale des composantes soit développée comme prévu dans l'étude du projet et que le marché soit élargi. Il a été recommandé que le projet, qui porte essentiellement sur l'extension de l'usine, soit retenu dans le programme et exécuté à court/moyen terme.

Profil de Projet N°.6: "Fabrication de machines à travailler le bois", Tunisie

56. Après les exposés des experts du Maroc et de la Tunisie, le projet a été examiné de la même manière que le projet précédent, puisque la production est censée commencer dans un mois. On a estimé qu'avec des marchés élargis, la mise en oeuvre de ce projet au niveau sous-régional augmenterait sensiblement sa rentabilité. Il a donc été recommandé qu'à l'instar du projet précédent, ce projet soit retenu dans le programme et exécuté à court/moyen terme.

Sous-programme d'équipement électrique

Profil de Projet NO. 7: "Fabrication de compresseurs de réfrigérateurs "

Profil de Projet NO. 8: "Installation d'une usine de fabrication de compresseurs

57. Il a été décidé de fusionner les deux projets, puisque leur rentabilité ne pouvait être assurée qu'avec une production au moins d'un million d'unités par an. On a attiré l'attention de la réunion sur les études actuellement menées par l'OADI et il a été recommandé d'envisager une coopération avec la Compagnie Arabe d'Investissements Industriels. Cependant, compte tenu du fait que les études de base ne sont pas encore terminées, la réunion a recommandé d'inclure le nouveau projet fusionné dans le programme pour une exécution à long-terme.

Agro-industries et Industries connexes

Sous-Programme du Traitement des Produits Alimentaires

58. Le représentant de l'AFFI (Fédération Arabe des Industries Alimentaires) a mis l'accent sur la nécessité de satisfaire les besoins fondamentaux en particulier les besoins alimentaires grâce à l'industrialisation. Il serait erroné de croire que les pays industrialisés fourniraient les facteurs de production essentiels comme les matières premières et la technologie d'où la nécessité pour l'Afrique de contrôler et de produire de tels intrants.

59. Avant d'entreprendre tout projet, il est nécessaire de définir clairement ses objectifs de base et les projets sous-régionaux devraient tenir compte de la complémentarité des pays. Certains secteurs nécessitant un développement spécial en particulier, le traitement et le conditionnement des huiles végétales et des dattes; la fabrication d'aliments pour bétail et de sucre; le traitement des produits laitiers. Les participants ont regretté que les projets agro-alimentaires inscrits dans le programme initial concernent uniquement la fabrication de sucre, bien que le secteur agro-alimentaire soit un domaine stratégique. Un représentant du secrétariat a fait remarquer qu'aucun autre projet de traitement des produits alimentaires n'avait été soumis. Au cours du débat qui a suivi, la nécessité de développer des projets agro-alimentaires sous-régionaux a été reconnue et il a été recommandé d'entreprendre une étude sur les méthodes de traitement et de conservation des produits alimentaires dans la sous-région dans le cadre d'un projet d'appui (voir paragraphe 71 ci-dessous). Cette étude comprendrait l'identification des idées de projet et des possibilités d'investissements dans le sous-secteur clef.

Profil de Projet Nr. 9: "Installation de sucreries, Soudan

60. L'expert du Soudan a indiqué que son pays a un vaste potentiel agricole surtout dans le secteur sucrier. Il a déclaré que quatre unités étaient en train d'être réhabilitées et que les études de faisabilité concernant les deux unités décrites dans le profil de projet étaient en cours de ré-actualisation. On en était maintenant à la recherche du financement après quoi le projet pourrait démarrer. L'expert de l'Egypte a confirmé que le Soudan et l'Egypte étaient encore de gros importateurs de sucre, soulignant ainsi la nécessité de créer les deux sucreries. L'expert de la Tunisie a soutenu le projet puisque son pays, qui ne produit actuellement que 20 pour cent des ses besoins nationaux en sucre, est capable de traiter du sucre importé non raffiné. Il a donc été recommandé que le projet soit retenu dans le programme et exécuté à court/moyen terme.

Sous-programme de la pulpe et du papier

Profil de Projet Nr. 10: "Installation d'une usine à papier, Soudan

61. L'expert du Soudan a présenté de projet, confirmant que son pays avait les matières premières et que l'Egypte pouvait fournir les compétences techniques nécessaires. De plus, le projet utiliserait comme matière première de la bagasse, sous-produit du projet décrit dans le profil Nr. 9. Etant donné l'importance du projet pour le Soudan et les pays voisins, il a été recommandé qu'il soit inclus dans le sous-programme et exécuté à court/moyen terme.

Sous-programme de l'industrie du cuir:

Sous-programme de l'industrie textile

Profil de Projet No. 11 : "Installation d'une usine de fabrication de chaussures"

Profil de Projet No. 12: "Installation d'une filature"

Profil de Projet No. 14: "Création d'une usine de tricotage"

Profil de Projet No. 15: "Création d'une usine de fabrication de vêtements"

62. En l'absence d'un expert de la Jamahiriya Arabe Libyenne, l'expert de la Tunisie a déclaré qu'il n'était pas en mesure de fournir d'autres précisions sur les quatre projets conjoints Tunisie-Libye, sauf qu'ils ont été identifiés et approuvés par la Haute commission mixte Tuniso-Lybiennne. Les centres nationaux compétents étudient actuellement les projets et les études seront examinées par la Haute Commission mixte en 1984. Il a été recommandé que les projets soient inclus dans le programme pour une exécution à long terme.

Profil de Projet Nr. 13: Extension d'une usine de fabrication des sacs en kenaf, Soudan

63. L'expert du Soudan a fait remarquer que l'augmentation de la production du sucre a entraîné une augmentation de la demande de sacs qui sont actuellement importés. Pour la fabrication de ces sacs, il a été jugé intéressant d'utiliser le kenaf qui est disponible en grande quantité dans le pays. Il a invité les autres pays de la sous-région à participer au financement du projet. L'expert

d'Egypte a d'autre part remarqué que le kenaf et le jute sont de plus en plus utilisés dans l'industrie du vêtement. Il a été convenu d'inclure le projet dans le programme pour exécution à court/moyen terme.

Industrie des matériaux de construction

Sous-programme du ciment

Sous-programme des tuiles

Profil de Projet Nr. 16: "Création de l'usine de ciment de Port, Soudan

64. L'expert du Soudan a déclaré que deux unités fonctionnaient déjà dans son pays avec une production annuelle d'environ 500.000 tonnes de ciment Portland alors que la demande nationale annuelle dépassait 1 million de tonnes. Il est prévu que l'Egypte fournirait non seulement les compétences techniques mais aussi la main-d'oeuvre. Au cours d'un long débat, il a été confirmé que malgré l'existence dans la sous-région d'un grand nombre de cimenteries les besoins croissants de la sous-région en ciment ne sont toujours pas satisfaits et ceci malgré l'augmentation de la production dans les pays arabes voisins. Il a été d'autre part indiqué que ce sont des unités de production relativement petites avec une capacité de production d'au plus 250.000 tonnes par an qui conviennent le mieux compte tenu des capacités de maintenance existant dans la sous-région. Ces unités ont aussi l'avantage d'utiliser une technologie peu sophistiquée. Ceci nonobstant, les participants ont convenu d'inclure le projet dans le programme initial pour une exécution à court/moyen terme.

Profil de Projet Nr. 17: "Création d'une usine de production de ciment blanc, Tunisie

65. L'expert de la Tunisie a expliqué que la cimenterie entrerait en fonctionnement à la fin de 1985 ou au début de 1986. La capacité initiale avait été calculée sur une demande estimée en 1985/86 à 60.000 tonnes par an pour la Tunisie et à 120.000 tonnes par an pour l'Algérie. Il a été recommandé d'inclure le projet dans le programme pour une exécution à court/moyen terme.

Profil de Projet Nr. 18: "Fabrication de carreaux de marbre au Soudan

66. L'expert de l'Egypte a présenté le projet en indiquant que les études de faisabilité seraient bientôt terminées. Etant donné que l'Egypte et le Soudan importent actuellement des quantités considérables de marbre, il a été recommandé que le projet soit inclus dans le programme pour une exécution à court/moyen terme.

Industrie chimique

Sous-programme des produits chimiques de base

Profil de Projet Nr. 19 : "Création d'une unité de production de lithopone, Tunisie

67. Le projet a été présenté par l'expert de la Tunisie qui a indiqué que ce projet bilatéral de production de lithopone serait opérationnel en 1986. Par conséquent, il a été recommandé d'inclure le projet dans le programme pour une exécution à court/moyen terme.

Sous-programme des produits minéraux non métalliques

Profil de Projet Nr. 20: "Création d'unité de production de verre à vitres, Soudan

68. L'expert de l'Egypte a souligné l'importance du verre plat dans l'industrie du bâtiment et de la construction. Malgré l'existence de deux usines de production de verre plat en Egypte, les importations restent considérables. La réunion a recommandé d'utiliser les études menées par l'Institut des Etudes Arabes du Qatar. Il a été convenu d'inclure ce projet dans le programme initial pour une exécution à court/moyen terme.

Projets d'appui multinationaux

Sous-programme de la formation de la main-d'oeuvre industrielle

Profil de projet S1: Assistance dans l'élaboration d'un programme de formation industrielle

Profil de projet S2: Amélioration des capacités de gestion et des services/ conseils dans le domaine industriel

69. La nécessité de dresser l'inventaire des établissements de formation professionnelle et des compétences techniques a été réaffirmée (voir paragraphe 46). Le projet décrit dans le profil S1 est fondé sur une recommandation faite à la consultation de l'ONUDI sur la formation de la main-d'oeuvre industrielle qui s'est tenue à Stuttgart (République Fédérale d'Allemagne) en novembre 1982. Il a été convenu d'inclure les projets dans le programme et les trois secrétariats (OUA, CEA et ONUDI) ont été invités à exécuter les deux projets à court terme en collaboration avec l'OADI et en liaison étroite avec les gouvernements concernés, les organismes régionaux et les bureaux régionaux du PNUD.

Profil de projet S3: Promotion des entreprises locales (Répertoire des profils de projets pour les petites industries)

70. L'importance des petites et moyennes entreprises pour le développement d'un tissu industriel bien intégré a été souligné car elles permettent des relations interindustrielles en amont et en aval des unités de production plus importantes. Un représentant du Secrétariat a décrit le "Répertoire des profils de projets pour les petites industries" publié par la CEA, qui a pour but d'aider les petits entrepreneurs africains à identifier des opportunités dans le secteur des petites industries. L'ONUDI a également engagé des actions dans ce domaine. Il a été convenu d'inclure ce projet d'appui dans le programme pour une exécution à court/moyen terme.

Autres projets d'appui

71. Il a été convenu d'adopter cinq autres projets d'appui.

- Promotion de l'industrie de traitement des denrées alimentaires en Afrique du Nord
- Transformation du Centre National Tunisien du Cuir et de la Chaussure en centre sous-régional pour l'Afrique du Nord
- Centres Régionaux Africains de Génie Chimique et de Biotechnologie

- Fabrication de wagons marchandises et voyageurs
- Création d'une usine sous-régionale de produits forgés.

Compte tenu de la recommandation tendant à la création de deux centres principaux de génétique et de biotechnologie, il a été recommandé d'implanter deux de ces centres auxiliaires en Afrique. L'expert de la Tunisie et celui de l'Egypte ont fait savoir que leurs pays respectifs étaient disposés à accueillir un de ces centres.

Mise en oeuvre du programme de promotion industrielle intégrée

72. Lors de l'examen du plan à suivre pour la mise en oeuvre du programme industrielle intégrée, les participants ont mis l'accent sur la nécessité d'améliorer les propositions faites dans trois domaines.

73. Compte tenu du fait qu'on pourra ultérieurement proposer de nouveaux projets dans le programme, les participants ont jugé utile d'amender l'alinéa 76(a) en ajoutant la dernière phrase suivante "à condition que les projets adoptés soient conformes aux études de faisabilité ou de pré-investissement que les organisations sont en train de mener".

74. Etant donné l'importance capitale des standards, des normes et des spécifications pour garantir la qualité de la production et faciliter la fabrication et l'échange des pièces détachées, les participants ont estimé nécessaire d'ajouter à l'alinéa 76(c) un point (vii) intitulé "Normalisation et contrôle de la qualité".

75. Lors des débats sur le rôle des agences de coordination et des autres agences, il a été jugé utile de mentionner des organisations arabes sous-régionales comme l'OADI, l'ASMO, et des fédérations industrielles arabes dans des domaines tels que la sidérurgie, les matériaux de construction, la pêche, la mécanique et les industries alimentaires.

V. ADOPTION DU RAPPORT FINAL

76. Lors de la session finale, le rapporteur a présenté le rapport en décrivant sa structure. Le rapport a été adopté par la réunion qui a autorisé le Secrétariat à le finaliser en tenant compte des amendements adoptés.

VI. CLOTURE DE LA REUNION

77. A la séance de clôture, l'expert de la Tunisie, au nom de son pays a remercié les secrétariats d'avoir choisi Tunis pour accueillir la réunion. Il a émis l'espoir que les participants avaient eu un séjour agréable dans son pays et leur a souhaité un bon voyage de retour. Parlant au nom des participants, le Vice-Président a remercié plus particulièrement le Gouvernement de la Tunisie et son Président, Son Excellence, Mr. Habib Bourghiba, d'avoir si généreusement contribué à l'organisation de la réunion dont les recommandations, espère-t-il, seront immédiatement mise en oeuvre et non renvoyées au calendrier grecques. Il a remis une copie du projet de rapport final au Président de la réunion pour transmission officielle au Ministre tunisien de l'Economie nationale.

78. Parlant au nom des trois agences coordinatrices, M. S. Ndam a remercié le Gouvernement tunisien pour son appui. Ceci est une preuve de l'importance que la Tunisie attache au développement industriel de la sous-région et à la Décennie du Développement Industriel de l'Afrique. Il a demandé au Président de transmettre la profonde gratitude du secrétariat au Ministre de l'Economie nationale pour avoir bien voulu accepter d'abriter la réunion à Tunis. Il a remercié les experts pour l'efficacité avec laquelle ils avaient débattu des problèmes d'industrialisation de la sous-région. Il a également remercié les nombreuses personnes qui avaient contribué au succès de la réunion et en particulier le Représentant Résident du PNUD.

79. Il a rappelé aux participants l'importance des décisions qu'ils avaient prises. En effet, ces décisions font appel non seulement à un engagement véritable au niveau politique mais surtout aux niveaux des moyens humains et financiers. Il a encouragé les experts à sensibiliser leurs Gouvernements à la nécessité d'agir dans tous les secteurs de l'économie pour soutenir le développement industriel et les a assurés de l'assistance constante de l'ONUDI.

80. Clôturent la réunion, le Président a exprimé ses sincères remerciements à tous ceux qui avaient contribué au succès de cette réunion dont la qualité des débats avait été au niveau de l'importance du sujet. Il a émis le voeu sincère que les résultats de la réunion contribueraient à atteindre les objectifs.

ANNEX/ANNEXE I

LIST OF PARTICIPANTS/LISTE DES PARTICIPANTS

A. COUNTRY OF EXPERTS/EXPERTS DES PAYS

EGYPT/EGYPTE Mr. Mahmoud Darwish EI-YAZI, Undersecretary of State for the Ministry of Industry and Mineral Wealth

MAURITANIA/MAURITANIE Mr. Pebaha Brahim KHLIL, Conseiller Economique, Ministère des Affaires Etrangères, Ambassade de Mauritanie à Tunis

MOROCCO/MAROC Mr. Najib CHERKAoui, Chef Service Planification, Ministère de l'Industrie et Commerce

SUDAN/SOUDAN Mr. Shazli Mohamed ABDEL-MEGUID, Director, Ministry of Industry

TUNISIA/TUNISIE Mr. A. MAAREF, Directeur Général, Ministère de l'Economie Nationale

Mr. Habib LAROUSSI, Directeur, Ministère de l'Economie Nationale

Mr. Raouf CHATTY, Secrétaire, Ministère des Affaires Etrangères

Mr. Naceur BEN FRIJA, Ministère des Affaires Etrangères

Mr. Rachid BOUCHAALA, Directeur Général Adjoint, Centre National d'Etudes Industrielles

B. EXPERTS FROM INTERGOVERNMENTAL ORGANIZATIONS/EXPERTS DES ORGANIZATIONS INTERGOUVERNEMENTALES

AFFI (Arab Federation for Food Industries) Mr. Falah JABR, Secretary-General

AIDO (Arab Industrial Development Organization) Mr. Youssif EL-KHANATY, Expert

ALECSO (Arab League Educational, Cultural and Scientific Organization) Mr. Lassaad MESSAADI, Fonctionnaire du Département des Sciences

ASMO (Arab Organization for Standardization and Metrology)

Mr. Adnan AWNI, Deputy Director-General

Arab Union for Cement and Building Materials

Mr. Abdel-Wahed TAHER, Member of the Board of Directors of the Union and Director-General of the Tunisian Artificial Cement Co.

CAFRAD (African Training and Research Centre in Administration for Development)

Ms. Lizette MICHAEL, Project Officer

IAS (League of Arab States)

Mr. Ben Barka BRAHIM, Directeur des Secteurs productifs, Direction des Affaires Économiques

OAU (Organization of African Unity)

Mr. E. AKPAN, Head of General Economic Affairs Division

Mr. A. DIONG, Chef de Section de l'Industrie

C. OBSERVERS /OBSERVATEURS

ALGERIA /ALGERIE

Mr. Abderrahmane GADJI, Conseiller, Ambassade d'Algérie à Tunis

EGYPT /EGYPTE

Mr. Seoudy ABDEL-MONEIM, Conseiller de l'Ambassade d'Egypte à Tunis

TUNISIA /TUNISIE

Mr. H. RAHMOUNI, Ministère de l'Economie Nationale

Mr. M. BEN ABDALLAH, Président, Agence de Promotion des Investissements (API)

Mr. Nafti SADEK, Directeur, Ministère du Plan

Mr. M. H. GUETARI, Directeur Général Adjoint, CTMCCV

Mr. Zouhair SFAXI, Ministère de l'Economie Nationale

Mr. Sefi YAHIAOUI, Ministère de l'Economie Nationale

Mr. Ahmed GDOUZA, UTICA

Mr. Abdellatif AROUA, UTICA

Mr. Ali DALLAGI, UTICA

Mr. A. CHELBI, Agence de Promotion des
Investissements

Mr. M. CHAHED, Agence de Promotion des Investissements

Mr. E. EL-SHAWI, CETIME

Mr. N. Ben MILAD, Centre de Promotion et des
Exportations

Mr. Thameur CHOUKAIER, Attaché de Direction, BTET

Mr. Daly EDDALY, Expert, CPCM

Mr. E. BOUAZIZ, Centre National du Cuir et de la
Chaussure

Mr. M. A. KHAMASSI, Centre National du Cuir et
de la Chaussure

Mr. Rourou MONDHER, Banque de Développement
Economique de Tunisie (BDET)

Mr. Ali SAIDANE, CETIME

Mr. Faouzi ben ARAB, INNORPI

Mr. Mehri BOUBAKER, Banque Tuniso-Qatari
d'Investissement

Mr. Mohamed HICHERI, CEPEX

Mr. Ali Ben GAIED, INNORPI

Mr. Bahloul HEDI, Société Kandyl

Mr. MANAMANI, Banque de Coopération du Maghreb
Arabe (BCMA)

Mr. Taieb GHANI, Banque Tuniso-Koweitienne de
Développement

UNDP /PNUD

Mr. TABBARAH, Resident Representative

D. SECRETARIAT

ECA /CEA

Mr. Francis RUTAIWA, Chief, Industrial Development
Section, Joint ECA/UNIDO Industry Division

Ms. Remie TOURE, Economic Affairs Officer, Joint
ECA/UNIDO Industry Division

UNIDO /ONUDI

Dr. Abd-El Rahman KHANE, Executive Director

Mr. Shadrack N. NDAM, Chief, Co-ordination Unit
for the Industrial Development Decade for Africa

Mr. F. RICHARD, Industrial Development Officer

Mr. P. LILLIE, Industrial Development Officer

Ms. F. BENNANI-BAITI, Country Programme Officer

Mr. N. Van de WALLE, Junior Professional Officer

ANNEXE 2

ORDRE DU JOUR

- (1) Ouverture de la réunion
- (2) Organisation de la réunion
 - Election du Bureau
 - Adoption de l'ordre du jour et du programme
 - Organisation de la réunion
- (3) Elaboration et mise en oeuvre d'un programme sous-régional de promotion industrielle dans le cadre de la Décennie du Développement industriel de l'Afrique:
 - Considérations générales
 - Domaines dans lesquels des projets moteurs à caractère multinational et d'autres projets industriels peuvent être élaborés
 - Programme initial de promotion industrielle intégrée
 - Plan pour l'exécution du programme
- (4) Adoption du rapport
- (5) Clôture de la réunion

